Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1373

Artikel: Des patrons ringards
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014537

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des patrons ringards

Le patronat helvétique souffre de courte vue: il reste braqué sur des gains immédiats.

L'UNION SUISSE DU commerce et de l'industrie (Vorort) vient de faire connaître sa position en matière énergétique. Le résultat des cogitations patronales est proprement consternant. Aucune idée novatrice, aucune perspective d'avenir: de l'électricité bon marché et moins d'État, un point c'est tout, bref, l'immobilisme total.

Le Vorort salue la libéralisation du marché de l'électricité, mais au rythme lent voulu par les producteurs indigènes. Étrange quand on sait que les entreprises suisses paient aujourd'hui leur électricité au prix fort et profiteront donc au premier chef de cette libéralisation. Par contre, il rejette toute mesure d'accompagnement visant à contrecarrer le dumping environnemental – l'électricité bon marché produite par les centrales au charbon de l'Europe centrale par exemple. De même il s'oppose au subventionnement d'installations de production d'énergies alternatives. En la matière, la loi doit être celle de l'offre et de la demande, pas celle de l'État. La réforme fiscale écologique envisagée par le Conseil fédéral – taxer l'énergie, pas le travail – ne trouve pas grâce non plus à ses yeux: c'est à la TVA de compenser la réduction des charges sociales des entreprises. Enfin, sur la lancée, le Vorort rappelle son credo nucléaire.

Coût et affectation optimale

En exigeant l'énergie la meilleure marché, sans se préoccuper des conditions de sa production, les patrons helvétiques ignorent délibérément une condition centrale de l'économie de marché : la vérité des coûts. Sans vérité des coûts, pas d'affectation optimale des ressources, donc gaspillage et déficit de bien-être. Tous les étudiants en économie le savent. Par ailleurs, l'énergie bon marché ne stimule pas les adaptations structurelles et l'innovation, garantes de la santé économique de demain.

Un patron allemand montre pourtant qu'il est possible d'être entrepreneur et clairvoyant. Le président de la Chambre de commerce du Haut-Rhin/Lac de Constance saluait récemment la réforme fiscale écologique du nouveau gouvernement allemand. Diminuer le coût du travail en taxant l'énergie, soulignait-il, c'est stimuler l'innovation technologique, améliorer nos chances d'écouler nos voitures sur le marché mondial et assurer l'emploi dans notre région. *jd*

Clarification idéologique

Tout parti politique habille ses choix de justification idéologique noble: plus de liberté, plus de transparence, plus de sécurité, de solidarité, etc.

La droite, par exemple, veut limiter l'État tentaculaire, garantir les assurances sociales existantes... donc refuser leur extension à des champs nouveaux. Elle préconise encore de veiller à l'équilibre des finances de l'État pour créer les conditions-cadre favorables au marché, éviter la hausse des taux d'intérêt, etc.

Or, le calendrier veut que libéraux et UDC aient pris dans le même mois deux décisions. La première, soutenir le référendum contre le financement de l'assurance maternité; la seconde, prendre parti pour l'initiative qui propose, au détriment des finances publiques, des allégements en faveur des propriétaires. Ces deux décisions font éclater une contradiction idéologique: si l'État doit intervenir le moins possible (refus de l'assurance maternité), comment peut-il prendre des mesures dirigistes (accès à la propriété)?

Ne devrait-il donc intervenir que pour une catégorie ciblée de la population, c'est-à-dire faire une politique de classe? La simultanéité des décisions est comme un aveu qui ne voile plus pudiquement l'idéologie. *ag*

La négociation vaut mieux que la gesticulation

NOVEMBRE 1998. STUPÉFACTION générale: on apprend que le «Buffet de la Gare» de Genève est en faillite. Grâce à l'intervention rapide et efficace du syndicat SIT, l'entreprise et les emplois sont sauvés, quand bien même des travaux de rénovation lourde doivent être entrepris dans les lieux.

Janvier 1999. Coup de théâtre. Alors que les travaux sont sur le point de commencer, deux associations de sauvegarde du patrimoine déposent un recours, mettant ainsi en péril la survie du Buffet.

En guise de protestation, les patrons des métiers du bâtiment organisent une manifestation devant le Buffet. Le lendemain, la presse locale rapporte l'action patronale et annonce une solution de compromis entre les deux associations et les CFF, propriétaire de l'immeuble. En réalité, c'est à nouveau grâce à l'intervention exemplaire du SIT. Pendant que les patrons gesticulaient, le syndicat réunissait les parties et, après quelques heures de négociation, trouvait une issue positive. *jd*

Médias

UN PETIT LIVRE super intéressant vient de paraître: *Une exécution sommaire – la fin du Journal de Genève et Gazette de Lausanne* (Georg éditeur). Les auteurs, Antoine Maurice, Pascal Praplan, Raoul Riesen, Pierre de Senarclens et Marian Stepczynski, donnent des détails croustillants sur sa disparition.

Cette publication rappelle des parutions alémaniques des années 70; *Liquidiert,* pour la disparition de *TAT, So ging die National Zeitung kaputt* et *Exekution einer Zeitung,* à l'occasion de la fusion des deux quotidiens bâlois. À noter que le mot «exécution» concerne chaque fois un journal libéral, le Bâlois étant les *Basler Nachrichten* devenues trop libres sous la direction d'Oskar Reck.

PARUTION EN ALLEMAND, en mars, aux éditions Pendo, d'un roman intitulé *Das gefrorene Meer* (la mer glacée). L'auteure, Judith Giovannelli-Blocher, est la sœur de qui vous pensez mais appartient à l'aile gauche de la famille. *cfp*